

Le 6 janvier 2017

L'honorable Pauline Frost
Ministre de l'Environnement
Ministre de la Santé et des Affaires sociales
Ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous accueillir comme ministre de l'Environnement, ministre de la Santé et des Affaires sociales et ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon.

Les Yukonnais nous ont confié le mandat de gouverner le territoire. Nous nous acquitterons de cette importante responsabilité en nous assurant de diriger avec respect, courage et compassion. Nous devons à chaque instant travailler pour mériter la confiance de la population que nous servons et répondre à ses besoins et à ses aspirations pour faire du Yukon un meilleur endroit où vivre.

Le présent document a pour objet de guider vos efforts pour concrétiser les promesses que nous avons faites aux Yukonnais en précisant ce à quoi nous nous emploierons et la façon dont nous entendons procéder.

Nos priorités sont clairement définies. Notre gouvernement fera le nécessaire pour créer des emplois, tout en visant un juste équilibre entre le renforcement et la diversification de notre économie et une saine intendance environnementale. Nous travaillerons en collaboration avec les Premières nations de manière avantageuse pour elles et l'ensemble des Yukonnais. Nous prendrons en considération les besoins et les intérêts locaux et les solutions proposées à l'échelle locale afin de favoriser l'épanouissement de collectivités prospères. Nous veillerons à ce que les Yukonnais puissent mener une existence heureuse, féconde et saine grâce à la mise en place de programmes et de services accessibles, intégrés et adaptés à leurs besoins.

Les efforts que nous déploierons pour donner corps à ces priorités seront menés de façon harmonieuse par une équipe bien soudée qui reconnaît que la prise de décisions au sein du Conseil des ministres est un processus collectif et que les divers dossiers traités n'existent pas en vases clos. Ils sont interreliés et souvent complexes, et exigent que le gouvernement travaille de façon unifiée à leur avancement. Notre travail sera axé en outre sur la production de résultats concrets qui contribuent à améliorer la vie des citoyens. Nous assurerons un suivi serré pour évaluer les progrès réalisés à l'égard de chacune des priorités énoncées et en ferons rapport aux Yukonnais qui seront invités à nous faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Ce faisant, nous veillerons à ne pas dépasser notre capacité financière. Nous devons prendre des décisions bien réfléchies et prudentes quant à nos dépenses afin d'être en mesure d'investir efficacement et de façon sensée dans l'emploi, les citoyens et les collectivités de l'ensemble du territoire.

Nos ressources financières sont limitées et, par conséquent, nous devons agir avec modération pour remplir nos promesses. La réalisation de certaines initiatives prendra plus de temps que d'autres et il nous faudra planifier en fonction de certains imprévus auxquels nous pourrions devoir faire face durant notre mandat. Afin que nous puissions produire les résultats escomptés au rythme qui convient, je vous demande dans l'immédiat de mettre l'accent sur certains objectifs particuliers liés à nos priorités.

À titre de ministre de l'Environnement, votre principale priorité est de veiller à ce qu'une saine gestion environnementale fasse partie intégrale de vos efforts en vue de bâtir une économie prospère et diversifiée. Nous aurons besoin de plus d'énergie pour diversifier notre économie, et il faudra concilier ce besoin avec la nécessité de réduire notre empreinte de carbone par l'utilisation accrue de sources d'énergie renouvelable et de diminuer notre consommation d'énergie. Devant les réalités du changement climatique, il nous faut bien cerner nos niveaux d'émission et prendre les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires afin de limiter les effets négatifs de ce changement sur les infrastructures et les collectivités. Aux yeux des Yukonnais, un milieu naturel sain assurant la viabilité des diverses populations fauniques et auquel ils ont aisément accès pour leurs loisirs est une composante essentielle du bien-être social et économique des collectivités.

De façon plus particulière, je m'attends dans l'immédiat à ce que vous travailliez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités à l'atteinte des objectifs clés suivants :

- Établir des cibles en matière de réduction des gaz à effet de serre devant permettre de surveiller avec exactitude nos niveaux d'émission et de faire rapport des progrès réalisés en fonction des cibles établies.
- Travailler avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources en vue de réduire notre dépendance à l'égard des sources d'énergie non renouvelable et de diminuer notre consommation d'énergie.
- Travailler avec vos collègues en vue d'intégrer aux politiques, aux façons de faire et aux projets du gouvernement l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation liées aux changements climatiques.
- Avec la ministre de la Justice et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, travailler en collaboration avec les Premières nations en vue de l'acceptation éventuelle, en attendant la décision de la Cour suprême, de la version définitive du plan recommandé initialement par la Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel.
- Travailler en collaboration avec le ministre des Services aux collectivités en vue de mettre sur pied des programmes de gestion des déchets et de recyclage permettant de réduire la quantité de déchets produits et la décharge illégale de déchets.

En tant que ministre de la Santé et des Affaires sociales, votre principale priorité stratégique est de rehausser la qualité de vie et le bien-être à long terme des Yukonnais. Cela exigera la mise en place d'un ensemble complet et bien coordonné de programmes et de services permettant de répondre efficacement aux besoins de citoyens à tous les stades de leur vie. Nous devons investir dans les gens, dans de nouvelles méthodes de prestation de soins, dans la santé mentale et les pratiques de vie saine. Nous devons investir dans les enfants et veiller à bien coordonner les actions menées par le gouvernement afin d'optimiser les retombées positives pour les enfants. Cela veut dire travailler avec la ministre de l'Éducation pour assurer la prestation de services intégrés en matière de garde d'enfants, de développement de la petite enfance et d'éducation par les deux ministères.

En outre, je vous demande dans l'immédiat de travailler avec vos collègues ministres et nos partenaires des collectivités pour accomplir ce qui suit :

- En collaboration avec le ministre des Services aux collectivités, établir un cadre réglementaire concernant la profession de sage-femme et assurer le financement des services de sages-femmes de façon à offrir aux femmes des collectivités la possibilité d'avoir accès à des soins sûrs et moins coûteux au moment de l'accouchement.
- Améliorer la prestation de services favorisant le mieux-être mental dans les collectivités.
- Travailler avec les Yukonnais afin de trouver des solutions permettant aux personnes âgées de vieillir à la maison et d'obtenir une gamme complète de soins, par l'intermédiaire d'organismes publics ou privés, et limiter à 150 le nombre de lits à l'établissement de soins prolongés Whistle Bend.
- Examiner diverses options permettant d'améliorer les services de santé de première ligne suivant un modèle de prestation de soins de santé axé sur la collaboration.

- Favoriser la coopération entre le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Société d'habitation du Yukon en vue d'accroître le nombre de logements pour personnes vulnérables selon le modèle « Logement d'abord ».
- Travailler avec la ministre de la Justice, la ministre responsable de la Direction de la condition féminine et nos partenaires communautaires afin d'améliorer les services offerts aux victimes de violence ou d'agression sexuelle au Yukon.

L'accès à des logements sûrs et adéquats répondant aux besoins des familles et des particuliers, et particulièrement à ceux des personnes plus vulnérables, est essentiel au maintien de collectivités en santé. À cette fin, il vous incombe, à titre de ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon, de travailler avec vos collègues, le Conseil d'administration de la Société d'habitation du Yukon, les Premières nations et nos partenaires communautaires pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action en matière de logement.

Dans l'immédiat, vous vous emploierez en outre à ce qui suit :

- Accroître les options en matière de logements à l'échelle territoriale, ce qui comprend :
 - faire bon usage des fonds accordés par le gouvernement fédéral pour le logement;
 - prolonger l'application du Programme municipal de construction de logements locatifs.
- De concert avec le ministre des Services aux collectivités et le ministre responsable de la Commission de la fonction publique, préparer l'adoption éventuelle d'une nouvelle façon de procéder relativement aux logements pour employés et aux logements sociaux qui ferait appel au concours du secteur privé suivant des modèles qui favorisent l'essor économique des collectivités.

Les discussions qui auront lieu au Conseil des ministres, au sein du caucus et à l'Assemblée législative du Yukon nous permettront de préciser plus avant les objectifs sur lesquels nous devons insister pour réaliser notre mandat.

En tant que membre du Conseil des ministres, vous devez respecter les exigences liées aux processus de gouvernance afin que les décisions qui sont prises soient bien pesées, leurs incidences bien comprises et les résultats escomptés bien clairs.

Vos sous-ministres sont des sources de soutien et des conseillers précieux et impartiaux. Il vous incombe d'établir des relations de travail respectueuses, positives et efficaces avec eux et avec l'ensemble de la fonction publique. Les travaux de recherche, le savoir-faire et les évaluations dont nous font profiter les fonctionnaires dévoués et compétents à notre service nous sont essentiels pour prendre des décisions justes, équilibrées et fondées sur des données probantes.

Nous avons promis aux Yukonnais de faire preuve d'inclusion dans l'exercice de nos responsabilités publiques. Cela signifie être prêt à écouter et à valoriser l'opinion de chacun. Cela veut également dire respecter la diversité et l'égalité de nos citoyens et reconnaître l'apport de leurs cultures, de leur patrimoine et de leurs langues à la mosaïque sociale du Yukon. Nous nous sommes engagés à souscrire aux principes d'ouverture et de transparence dans la prise de décisions, à concilier les divers besoins de la population et à servir les grands intérêts du public. Nous avons dit que nous assumerions la responsabilité des décisions que nous prenons – en d'autres termes, nous ferons ce que nous nous engageons à faire.

Nous voulons que l'Assemblée législative du Yukon soit un lieu où règne le respect et un esprit d'inclusion, que ses membres soient tenus de rendre compte de leurs actes, que son travail soit effectué dans la transparence et qu'il serve à améliorer la vie des Yukonnais. Par conséquent, je m'attends à ce que vous coopériez avec tous les membres de l'Assemblée législative à la poursuite de ces objectifs et que vous preniez les travaux de l'Assemblée au sérieux. Vous devez être prête à répondre aux questions et à expliquer les décisions qui sont prises d'une manière qui reflète le principe de responsabilité ministérielle.

Vous et les autres membres du Conseil des ministres êtes les dépositaires de la confiance de la population et êtes chargés de travailler dans l'intérêt du public. Cette responsabilité va de pair avec de hautes attentes, notamment que vous adoptiez la conduite la plus éthique qui soit et fassiez constamment preuve d'intégrité, tant sur le plan personnel que professionnel, dans l'exercice de vos fonctions au service de la population du Yukon.

Vous devez respecter la lettre et l'esprit de la *Loi sur les conflits d'intérêts (députés et ministres)*, y compris le *Code de déontologie pour les membres du Conseil exécutif* ainsi que les dispositions des documents intitulés *Executive Council Code of Conduct* et *Ministerial Gift Policy*. Si des questions surgissent concernant la possibilité que vos intérêts personnels aient ou semblent avoir une incidence sur l'exercice de vos responsabilités publiques, vous devez consulter la Commission sur les conflits d'intérêts sans tarder et suivre ses conseils.

Je vous suis reconnaissant de votre engagement à accepter ces nouvelles responsabilités ministérielles. Je compte sur vous pour vous en acquitter consciencieusement, de manière réfléchie et en gardant clairement en tête les objectifs à atteindre. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous à l'instauration de changements positifs pour le Yukon.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Le premier ministre du Yukon,

[signature]

Sandy Silver